

RCS : LAVAL
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00347
Numéro SIREN : 794 031 989
Nom ou dénomination : LOGIFLOWS

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 4786

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL (53)

AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI DE REUNION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

A LA REQUETE DE :

- **Monsieur David THIBAUT,**
Demeurant à SEGRE (49500) 19, rue Voltaire

Agissant en qualité de représentant de la société **LOGIFLOWS**, dont le siège social est fixé à SAINT BERTHEVIN (53940) 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtelier II et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 794 031 989 R.C.S. LAVAL,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société **LOGIFLOWS** clôture son bilan le 31 Décembre 2018, et dispose d'un délai prenant fin le 30 Juin 2019 pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ;

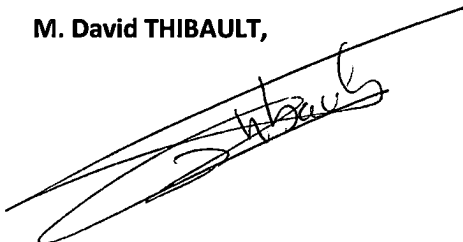
Que la société ne pourra pas réunir l'Assemblée dans les délais légaux pour des raisons d'ordre juridiques et comptables nécessaires à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

PAR CES MOTIFS :

Monsieur David THIBAUT demande qu'il plaise à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de LAVAL, de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au **30 Septembre 2019** du délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de la société **LOGIFLOWS**, ci-dessus désignée, devant être appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2018.

**FAIT A SAINT BERTHEVIN,
LE 26 Juin 2019
EN DEUX EXEMPLAIRES**

M. David THIBAUT,



ORDONNANCE



Nous, Serge FAGUIER, Président du Tribunal de Commerce de LAVAL,
Assisté de Patrick GUICHAOUA, Greffier,

Vu la requête, présentée par Mr David THIBAUT, Gérant de la société « LOGIFLOWS » SARL au capital de 40 000 Euros, dont le siège social est fixé 5 et 17 rue de Corbusson - ZA le Châtelier II - 53940 Saint-Berthevin, immatriculée au RCS de Laval sous le n° 794 031 989.

Vu les article L.223-26 et L.241-5 du Code de Commerce,

Autorisons le report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Au plus tard le 30/09/2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31/12/2018.

Fait à LAVAL, le

3/7/19

Le Greffier

Patrick GUICHAOUA

Le Président

Serge FAGUIER